****

***Déclaration de l’Unsa-Education au CTA du 14 janvier 2016***

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs

L’UNSA-Education vous adresse, Madame la Rectrice, et à travers vous à l’ensemble des personnels de l’académie, ses meilleurs vœux pour 2016… tant sur le plan personnel que professionnel.

 Après la terrible année que nous venons de passer, profitons de cette période de vœux pour aller au-delà de cet exercice rituel de début d’année et se réaffirmer mutuellement notre engagement à vivre libres ensemble.

 Car les mots sont porteurs de sens… tout autant que les images… dans une société ultra-médiatisée. Peut-être notre société, autrement dit, je tu elle il nous vous elles ils, l’avait-elle oublié.

Et parce que les mots ont du sens, l’UNSA-Education, vous souhaite, nous souhaite, bonheur, paix et sérénité.

Que 2016, soit l’année de l’apaisement !

Attaché viscéralement aux valeurs républicaines qui fondent notre vivre ensemble, l’UNSA-Education sera plus engagée que jamais pour faire vivre non seulement la liberté, l’égalité et la fraternité, mais aussi la solidarité, la laïcité et la tolérance.

 C’est dans cet état d’esprit que l’UNSA-Education aborde cette préparation de la rentrée 2016. Et nous prendrons cette année encore toutes nos responsabilités pour que notre système éducatif retrouve la sérénité qui lui est indispensable pour relever les nombreux défis de l’année 2016.

Et l’UNSA joint les actes aux belles paroles. Ainsi, agissant pour une mise en œuvre exigeante de la réforme du collège, nous proposons aux équipes enseignantes un guide pratique pour préparer la rentrée 2016 afin que les enseignants puissent être les acteurs reconnus et responsables du changement.

Faire du syndicalisme utile, c’est aussi pour l’UNSA-Education et ses syndicats rester vigilants sur les conditions matérielles d’organisation, notamment de la rentrée 2016.

Et force est de constater, qu’une fois encore, les dotations de notre académie, ne sont pas de nature à créer une dynamique pour notre système éducatif académique.

En effet, si les dotations cette année sont apparemment positives tant dans le 1er que le 2nd degré, cela n’empêche pas des retraits dans certains territoires, qui risquent de se sentir une nouvelle fois abandonnés. Car quand on nous annonce nationalement des créations d’emplois dans l’éducation nationale, mais que concrètement on subit dans son école, dans son établissement, dans son service (assistantes sociales, infirmières, ITRF, médecins, personnels administratifs et personnels de direction…) des retraits d’emplois, qui ne permettent pas de lever les difficultés persistantes d’exercice des métiers, alors on peut développer un légitime sentiment d’abandon…

Aussi, les retraits d’emplois dans les collèges au moment de la mise en place de la réforme ne sont pas un signal positif. Il serait facile de faire l’amalgame entre les deux. Ce ne sera bien évidemment pas l’attitude de notre fédération…

D’où l’intérêt d’une explication permettant à chacun de bien comprendre les choix que vous avez faits, Madame la Rectrice, pour la rentrée 2016.

Merci pour votre écoute.